

## Fournitures scolaires 2015-2016 CAM - groupe 15

Toujours écrire le nom de l'enfant sur tous les effets qu'il apporte à l'école, y compris les vêtements et chaussures.

*Vous devez fournir à votre enfant les articles suivants :*

1 grand sac d'école



1 boîte à lunch

2 étuis à crayons (pas de boîte en plastique)



Sacs avec fermeture à glissière : 2 moyens et 2 grands

1 paire de ciseaux (droitier ou gaucher)



1 paquet de papier de construction



1 cartable à anneaux rigide (1<sup>1/2</sup> pouce)



2 boîtes de papiers-mouchoirs



1 vieille chemise ou un tablier pour la peinture

1 paquet d'index séparateurs (5 onglets)



10 pochettes protectrices

3 gommes à effacer blanches



3 bâtons de colle blanche 40g



1 bouteille de colle blanche 224mL



1 boîte de crayons de couleurs en bois (bte de 24)



1 boîte de 16 crayons feutre lavables (couleurs vives)



1 paquet de crayons à mine HB (boîte de 12)



8 duo-tang de couleurs variées 2 rouge, 2 bleu, 1 vert, 1 noir, 1 jaune, 1 orange

1 cahier interligné pointillé (32 pages LG10)



### Vêtements de rechange

Sous-vêtements  1 chandail  1 pantalon  1 paire de bas, dans un sac identifié

### Éducation physique

1 paire de souliers de course à **velcro**  1 chandail à manches courtes  1 short  
 Sac en tissu pour l'éducation physique identifié au nom de l'enfant





École Ludger-Duvernay  
770, rue du Couvent  
Montréal (Québec) H4C 2R6  
Téléphone : (514) 596-5666  
**Annexe Charlevoix**  
633, rue de Courcelle  
Montréal (Québec) H4C 3C7  
Téléphone : (514) 596-5670

Nous vous recommandons de vous procurer du matériel de qualité afin que n'ayez pas à renouveler celui-ci en cours d'année.

### À payer la 1<sup>ère</sup> journée d'école (27 août)

Agenda	9,00\$
Cahier Numérik	16,05\$
Cahier les trucs de Mini Pouf	7,95\$
Matériel reproductible	10,00\$
Cahier de projets	1,00\$
<b>Total à payer</b>	<b>44,00\$</b>

**Veillez retourner le montant exact (ARGENT COMPTANT SEULEMENT) dans une enveloppe en inscrivant le nom et le groupe de votre enfant.**

*L'école ne pourra pas rembourser les sommes reçues en trop puisqu'elle ne conserve pas de monnaie. L'argent reçu en trop sera considéré comme une contribution volontaire.*

**DÉBUT DES CLASSES : 27 août 2015**

**IMPORTANT** : Il n'y aura pas de transport pour la journée de la rentrée.  
Les parents doivent accompagner leur enfant.

Merci de votre collaboration et bonnes vacances !



Commission  
scolaire  
de Montréal